
AUTO-CERTIFICATION DE LA PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES SIGNES

Je soussigné Professeur Kokou TONA, Directeur du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA-UL), déclare par la présente que les marchés suivants :

1. Mise en place d'une unité de démonstration du système « Patio » ;
2. Travaux d'aménagement du local devant abriter le système de démonstration « PATIO » au profit du CERSA.

Ont été passés conformément aux procédures de passation en vigueur. Les prestations objets de ces marchés sont entièrement achevées suivant les prescriptions techniques.

En foi de quoi, ce certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Lomé, le 10 novembre 2023



Professeur Kokou TONA